

**MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION MONDIALE POUR LA
CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE
RAPPORT DE LA CONSULTATION REGIONALE AFRICAINE**

I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Commission), à sa douzième session ordinaire, tenue en Octobre 2009, a approuvé le *Deuxième Rapport sur l'état du monde des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (SoW-2)*, et a examiné la question de la mise à jour du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAM)*. La Commission a décidé de sa mise à jour, en harmonie avec le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du programme pluriannuel de travail. Il a demandé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de préparer la mise à jour du PAM qui soit basée principalement sur le SoW-2, et plus spécifiquement, sur les lacunes et besoins identifiés, en tenant compte des contributions supplémentaires des gouvernements, ainsi que des contributions reçues des réunions régionales et des consultations. Il a en outre décidé, que la mise à jour PAM serait examinée à sa treizième session ordinaire en 2011.
2. Une Consultation régionale africaine permettant de rassembler les contributions à la mise à jour du PAM, a eu lieu à Nairobi, au Kenya, les 2 et 3 Juin 2010. Il a été organisé par la FAO, avec l'appui technique et logistique de Bioversity International, en collaboration avec l'Institut kenyan de recherche agricole (KARI) et le Ministère de l'Agriculture. Les représentants qui ont participé à la consultation sont venus du Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie (République Unie de), Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe, ainsi que des observateurs venus du Centre pour les ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC), du Réseau sur les ressources phylogénétiques en Afrique de l'Est (EAPGREN), de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Les secrétariats de la Commission (CRGAA) et du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Traité international) étaient également représentés.
3. Conduite en français et en anglais, la réunion a été organisée en sessions plénières et en groupes de travail. Un document de travail contenant l'actuel PAM et les sections pertinentes du SoW-2, notamment, celles traitant des lacunes et des besoins

identifiés, et une analyse régionale de l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), ont été mis à la disposition des participants, avant la consultation et utilisé comme base de discussion lors des sessions.

4. La réunion a été ouverte par le Représentant de la FAO au Kenya, M. Castro Camarada, qui a accueilli les délégués et a souligné le rôle des RPG dans la sécurité alimentaire mondiale, la nécessité de prendre les mesures appropriées pour répondre aux défis nouveaux, comme le changement climatique, et à saisir les occasions pour appliquer les nouvelles technologies. Des allocutions d'ouverture ont également été lues par : M. Zachary Muthamia, au nom du pays hôte et du KARI ; M. Dan Leskien, au nom du secrétariat de la Commission ; M. Kent Nnadozie, au nom du secrétariat du Traité international ; et M. Jojo Baidu-Forson, au nom de Bioversity International.
5. Le discours de clôture a été prononcé par M. Cheikh Alassane Fall, représentant du Groupe régional africain à la FAO et membre du Bureau de la Commission. Il a remercié les Gouvernements de l'Italie et de l'Espagne pour leur appui financier et, les délégués, les organisateurs et le personnel de soutien pour leur contribution et leur participation active.

II. EXPOSÉS INTRODUCTIFS

6. Mlle Barbara Pick de la FAO, a indiqué l'importance de la collecte des contributions et des recommandations issues de toutes les régions afin de mettre à jour le PAM, comme demandé par la Commission. Elle a déclaré que le but principal de la consultation des pays africains était de recevoir des contributions et des recommandations des représentants de la région sur le contenu et sur la structure, devant servir à la révision du PAM. Il a été noté, bien que des positions communes soient utiles dans les conseils à fournir à la FAO, qu'il n'y avait aucune nécessité de parvenir à un consensus entre tous les représentants. Toutes les options proposées seront notées.
7. M. Stefano Diulgheroff de la FAO, a tout d'abord passé en revue le processus et le calendrier préparatoire de la mise à jour du PAM, comme cela avait été approuvé par la Commission. Il a donné un aperçu des changements et des défis importants dans la conservation et l'utilisation des RPGAA, ainsi que les lacunes et les besoins identifiés dans le SoW-2. Ceux-ci seront pris en compte dans la mise à jour du PAM, sur la base des observations reçues durant les consultations régionales.
8. M. Dan Kiambi a fourni un aperçu des lacunes et des besoins de la région Afrique en perspective de la révision du PAM. Ce résumé a été préparé sur la base des rapports nationaux de la région sur les ressources phylogénétiques, qui avaient été préparés comme des contributions au processus de préparation du SoW-2.
9. M. Diulgheroff a décrit le processus pour entreprendre les consultations. Il a noté que cinq groupes de travail examineront les cinq points de l'ordre du jour, et chaque groupe de travail sera doté d'un facilitateur-rapporteur. Les résultats de chaque

groupe de travail seront présentés et discutés en session plénière, donnant aux délégués l'occasion de résumer les messages clés à prendre en considération dans le processus d'actualisation du PAM, y compris les changements les plus importants et les défis qui doivent être pris en considération.

III. RESUME DES RESULTATS

A. Examen de la Déclaration de Leipzig et de l'Introduction

10. La consultation a proposé l'élaboration d'un document (résolution ou déclaration), qui contiendra les domaines qui sont apparus après 1996, comme le changement climatique, les tendances en matière de sécurité alimentaire, les marchés de niche, l'environnement politique, y compris le Traité international, les Objectifs du Millénaire pour le développement, les régimes d'accès et de partage des avantages et, de transfert de technologie. Il a été convenu que la révision du PAM devra faire référence à la Déclaration de Leipzig ; faire référence à l'insuffisance des ressources pour la mise en œuvre du Plan de 1996. La consultation demande aux Bureaux de la Commission et du Traité international d'examiner les meilleures options pour remplacer la Déclaration de Leipzig, y compris le projet de Résolution conjointe entre la Commission et l'Organe directeur. La consultation a également noté que les Bureaux peuvent recommander à leurs organes respectifs que la révision du PAM soit approuvée par la Conférence de la FAO, en sus de l'Organe directeur du Traité et de la Commission.
11. La Consultation a noté qu'il serait également important de souligner l'urgence qu'il y a à assurer la sécurité alimentaire dans le contexte de l'évolution rapide de l'environnement et de l'économie ; à mettre en évidence le rôle crucial des ressources phytogénétiques dans la réalisation de cet objectif, notamment, en n'en fournissant aux agriculteurs, avec des options pour l'adaptation à ces changements, tout en assurant, de façon durable, les gains de productivité nécessaires ; et d'utiliser les expressions idiomatiques du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le cas échéant.
12. La consultation a suggéré certaines modifications dans l'introduction (para. 1-6) : mentionner le Traité international et ses forces ; ajouter un texte sur les questions émergentes telles que le changement climatique, les tendances en matière de sécurité alimentaire, de marchés de niche, les nouvelles technologies, l'environnement politique, les objectifs du millénaire pour le développement, les régimes d'accès et de partage et, de transfert de technologie. Une nouvelle section a également été suggérée, se référant aux réalisations et défis observés depuis l'adoption du PAM en 1996. Il a été suggéré que le dernier paragraphe (actuel 6), doit se référer au Plan révisé. Certains pays ont suggéré de revoir la question de la foresterie dans le Plan révisé, à la lumière de questions émergentes telles que les biocarburants. Aucun consensus ne s'est dégagé sur cette proposition.

B. Examen de la section Justification du *Plan d'action mondial*

13. Dans la sous-section sur la justification (para. 7), il a été proposé d'insérer dans le chapeau les questions émergentes telles que le changement climatique et les lacunes observées lors de la mise en œuvre du premier plan et dans le SoW-2. Certains pays ont contesté l'emploi du mot «spécifiquement» dans le titre. Certains pays ont proposé de revoir le terme «centres de diversité» au point (b) pour ajouter de la clarté au regard des points de vue différents sur la répartition géographique de la diversité des cultures ; et ont souligné les implications sur la plupart des ressources se trouvant dans le monde en développement. En outre, il a été suggéré d'affiner la sous-section en fournissant une estimation actualisée des collections *ex situ* détenues dans le monde au point (c), de modifier le point (e) pour qu'il soit compatible avec le chapeau ; reconnaissant les progrès réalisés depuis 1996, et en insistant sur le fait que les questions touchant les RPG sont plus importantes qu'auparavant. Certains pays ont suggéré de remplacer la dernière phrase du point (f) pour assurer la continuité. Certains pays ont également affirmé qu'il y avait peu de sources de financement, pas beaucoup comme le laisse entendre le texte actuel au point (g) et ont proposé de le modifier, pour se référer à financement «*insuffisant*» et non «*lacunes*». Dans le même esprit, certains pays ont suggéré d'envisager la réécriture de toute la section concernant la présentation faite sur les défis et les changements et ont proposé de la condenser et de l'affiner pour avoir plus d'impact.

C. Examen des Objectifs et des Stratégies du *Plan d'action mondial*

14. La consultation a examiné les objectifs du PAM (para. 9) et a convenu qu'ils semblent être appropriés. Les améliorations proposées sont : d'inclure (puce 2) développement «*économique*» et, «*l'amélioration de la capacité à utiliser les ressources pour l'amélioration des plantes*». Il a également été proposé d'utiliser les expressions idiomatiques du Traité international (puce 3), d'introduire «*la promotion et l'harmonisation*».
15. Sur les stratégies (para. 10), certains pays ont fait observer que le libellé du paragraphe entier n'exprime pas clairement les stratégies. Ils ont donc proposé sa suppression et son remplacement par les Domaines d'activités prioritaires. D'autres pays ont fait des suggestions pour l'amendement du texte actuel - la mention au point (a) la perte de matériels en raison du financement insuffisant, d'où un besoin urgent de régénération et de collecte de nouveaux échantillons ; ensuite déplacer les dernières phrases dans le chapeau ; ajouter au point (d) «*l'amélioration des cultures*» ou modifier en se référant à «*l'élaboration de méthodes qui tiennent compte des méthodes complémentaires de conservation ; de partage de l'information et de suivi-évaluation (S&E)*» ; de scinder le point (e) pour permettre une attention particulière aux ESA, à la conservation à la ferme et aux agriculteurs et leurs communautés, alors inclure aussi un texte sur les incitations pour la conservation *in situ* / à la ferme.

D. Examen de la Structure et de l'Organisation du *Plan d'action mondial*

16. La consultation a examiné la structure générale du PAM (para. 11-13), ainsi que l'organisation des APs. La plupart des pays ont convenu que les quatre principaux groupes actuels sont toujours valables. La plupart des pays ont préféré conserver la structure actuelle, avec des modifications suggérant l'introduction «des objectifs à long terme et les objectifs spécifiques». Cependant, certains pays ont suggéré de fusionner les sections *in situ* et *ex situ* en une section «*Conservation*», pour mettre en exergue l'importance de l'intégration de ces deux approches complémentaires, conformément à l'article 5 du Traité international. En outre, certains pays ont suggéré l'abandon de la section en les *liant* tous ensemble parce que la plupart de APs sont liés les uns aux autres de toute façon.

E. Examen des Domaines d'activités prioritaires du *Plan d'action mondial*

17. La consultation a examiné les 20 APs, et fourni des suggestions à considérer dans la mise à jour du PAM, comme indiqué ci-dessous.

Conservation *In situ* et mise en œuvre

18. La consultation a reconnu que toutes les activités prioritaires sont encore pertinentes et devraient être maintenues, et a confirmé que les lacunes et les besoins formulés dans le SoW-2 ont été signalés de façon appropriée et pertinente dans les différentes sections du PAM. Les questions transversales comme le changement climatique et autres questions émergentes, dont les OGM, sont considérées comme importantes et pertinentes pour toutes les activités prioritaires du PAM. Mais l'importance ou l'impact particulier des changements climatiques sur les ressources phylogénétiques *in situ* doit être souligné. Elle a observé que la sous-section sur la *Recherche / Technologie* est manquante dans le DAP-4, et a donc recommandé de l'inclure. La sous-section devrait inclure un paragraphe sur la recherche en matière de «*domestication des espèces sauvages apparentées et des plantes sauvages pour l'alimentation et l'agriculture*» ainsi que des capacités pour l'utilisation des nouvelles technologies, particulièrement important pour les ressources conservées *in situ*. L'importance particulière du changement global (environnement, social, changement climatique) sur l'ensemble des activités prioritaires de la conservation *in situ* a été soulignée afin d'être mis en exergue. Il a également été souligné que les motivations à la conservation *in situ* doivent être mises en évidence, avec un accent particulier sur l'évaluation, l'analyse coût /bénéfice et, l'évaluation de l'impact de la perte des RPGAA.
19. Reconnaisant le changement climatique comme une question transversale, certains pays ont suggéré qu'il soit considéré comme un domaine d'activité prioritaire pour la section Conservation *in situ* et développement ; tandis que d'autres ont suggéré que le changement climatique soit mis en évidence et traités soit comme un objectif à long terme ou à court terme, dans le AP-2.

AP-1. Recensement et inventaire des RPGAA

20. Les observations générales ont montré une demande forte visant à faire référence au Traité international et à l'utilisation de ses expressions idiomatiques, notamment, en référence aux savoirs autochtones et locaux, etc. En ce qui concerne l'accent et les préférences, certains pays ont recommandé que la *documentation* soit mise en évidence dans tout le PAM ; certains ont souligné la nécessité de référer les «*variétés paysannes*» dans le texte, alors que d'autres ont plutôt suggéré que le rôle de l'agriculteur soit présenté dans cette activité et tout au long de la section, du fait que la tendance du présent document n'est pas axée sur le rôle central des agriculteurs dans la conservation *in situ*. La consultation n'a pas eu une définition claire des objectifs à long et moyen termes ; il y avait donc une tendance à un débat pour un placement entre long et moyen. Certains pays ont suggéré la réorganisation des objectifs à long et moyen termes, de sorte que le paragraphe 16 soit à long terme et les paragraphes 15 et 17 soient intermédiaires, ou alternativement, le para. 17 est à long terme et les paras. 15 et 16 soient intermédiaires.
21. Des suggestions spécifiques ont été faites dans certains paragraphes. Le titre a été revu et la plupart des pays ont confirmé son maintien inchangé, mais certains ont suggéré d'ajouter «*documentation*», après inventaire tandis que d'autres ont ajouté «*caractérisation*». Certains pays ont noté qu'il y avait une lacune au para. 14, en ce qui concerne la coordination. Ils ont fait valoir que, bien que de nombreuses enquêtes et inventaires aient été terminés, ils n'ont pas été coordonnés. En conséquence, il y avait un besoin de coordination des actions avec une meilleure gestion de l'information et du partage. Certains pays ont également proposé de remplacer «rationnelle» par «efficace» au para. 14. La consultation a trouvé les objectifs à long terme toujours valables. Des changements spécifiques ont été suggérés au para. 15, pour remplacer «*ces espèces, écotypes, cultivars et populations de plantes importants pour l'alimentation et l'agriculture*» par «*ces ressources phytogénétiques*» et supprimer «si possible» dans la version française. Certains pays ont instamment demandé que dans le para. 16, les thèmes de Politique nationale l'emportent sur tout, alors que le sujet de conservation complémentaire est secondaire, ils ont donc suggéré d'avoir un **objectif à long terme** qui se lit «*Afin de faciliter l'élaboration de politiques nationales relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*» et de déplacer le développement de stratégies de conservation complémentaire vers les objectifs intermédiaires. La plupart des pays ont confirmé les **objectifs intermédiaires**, sans changement; même si certains ont suggéré d'ajouter «*l'accès, l'adoption, l'amélioration, la disponibilité, la diffusion*» après le mot «*développement*» au para. 17. Conformément à la section **Politique / Stratégie**, certains pays ont estimé qu'il était nécessaire de mettre en évidence les actions pour la conservation au niveau national. Certains pays ont également proposé de modifier le para. 19, et lire «... *correctement examiné et documenté*». En ce qui concerne la **Capacité**, certains pays ont appuyé l'ajout de texte au para. 20, pour saisir «*les nouvelles possibilités*»

d'accéder au financement international» et ne pas simplement laisser la responsabilité aux pays. Certains ont également suggéré d'ajouter «*collaboration*» au para. 21 de la version française.

AP-2. Soutenir la gestion et l'amélioration à la ferme des RPGAA

22. Le titre a été confirmé par la plupart des pays, même si certains ont estimé qu'il était vague et non-technique. Ces derniers ont recommandé que la «*sélection participative*» soit ajoutée après la gestion. Certains pays francophones ont déclaré que la traduction de «*à la ferme*» n'était pas claire et ont aussi demandé si on améliorerait les RPG ou des variétés ?
23. Les **Objectifs à long terme** ont été débattus avec des opinions variées. De nombreux pays estimaient qu'il y avait trop d'éléments dans les objectifs à long terme et ont suggéré qu'ils soient synthétisés dans une version plus courte, et certains soulignant que la synthèse devrait réunir toutes les idées déjà exprimées. D'autres pays ont soutenu que les éléments qui ne rentraient pas dans la synthèse pouvaient être ajoutés aux objectifs intermédiaires. Cependant, un groupe de pays a soutenu que les objectifs à long terme demeurent inchangés car ils sont explicites et clairs pour ceux qui sont plus familiers avec le sujet. La consultation a reconnu la nécessité de mettre en évidence des «*incitations*» aux agriculteurs, et certains pays ont suggéré l'ajout d'un objectif afin de pourvoir aux incitations. Des modifications spécifiques suggérées par un petit nombre de pays comprennent, la suppression de «*existant*» au para. 32, ligne 208 (version anglaise), changer CDB (ligne 213) par «*Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*», puis en ajoutant «*et le Traité international*» après la Résolution 5/89 de la FAO (ligne 211) ; utiliser un mot plus fort, au lieu de «réaliser» (ligne 210) en référence aux droits des agriculteurs pour mettre en évidence l'importance de ces droits dans la conservation *in situ*. Il a également été suggéré de mettre à jour l'objectif à la lumière des dispositions du Traité international, et modifiant la ligne 215, de lire – D'encourager l'échange de semences paysannes et les systèmes d'approvisionnement, «*y compris, les banques de gènes communautaires*». La plupart des pays ont considéré comme valables, les **objectifs intermédiaires** et, quelques-uns ont suggéré d'examiner les droits des agriculteurs au titre des objectifs intermédiaires. Lors de l'examen du para. 34 de la sous-section **Politique / Stratégie**, certains pays ont souligné que de nombreux pays ont adopté des stratégies pour la conservation *in situ* - le problème est leur mise en œuvre. En outre, reconnaissant l'impact potentiel des OGMs pour la conservation *in situ*, un petit nombre de pays a suggéré que les questions de recherche sur les OGMs et dérivés soient être incluses au para. 44b.
24. La consultation a examiné la sous-section **Recherches /technologie** et a observé que, bien que le changement climatique et d'autres questions émergentes, telles que les OGMs, sont transversales et considérées comme importantes et pertinentes à tous les domaines d'activité prioritaires; l'importance particulière et l'impact des changements

climatiques sur les ressources phytogénétiques *in situ* devraient être mis en évidence. En outre, certains pays ont suggéré la situation mettant en évidence le changement climatique en tant que domaine d'activité prioritaire autonome au regard de la conservation *in situ* et du développement, ou, à défaut, d'inclure un paragraphe distinct dans la recherche et la technologie - para. 44. Certains pays ont proposé, à la sous-section **Coordination /Administration**, une revue des partenariats pour s'assurer que les nouveaux partenariats sont bien intégrés, par exemple Global Crop Diversity Trust (GCDDT), Centre mondial d'agroforesterie et ceux qui ont déjà fait état de partenariats, qui seraient encore pertinents, seront dûment mis à jour (par exemple, au para. 48 - IPGRI maintenant Bioversity International).

AP-3. Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à restaurer les systèmes agricoles

25. Certains pays ont indiqué l'importance des systèmes d'alerte précoce sous cette activité prioritaire, mais il n'y avait pas de consensus quant à la nécessité et à quel niveau de l'AP, ils devaient être traités. Il sera nécessaire d'adapter les objectifs à long et moyen termes, à la lumière des changements dans le titre, s'il l'on y intégrait les aspects d'alerte précoce. Certains pays ont également reconnu la nécessité d'une évaluation comme des questions transversales, tous les quatre domaines d'activités prioritaires, avec des résultats importants pour le plaidoyer et le soutien politique plutôt que juste pour la préparation aux catastrophes. La consultation a examiné le titre de l'AP et a proposé différentes formulations, notamment, en modifiant le titre ainsi : «... *restaurer les RPG dans les systèmes agricoles*» ou «... *les agriculteurs en situations de catastrophe et de changement climatique* » ; tandis que d'autres souhaitaient que «*le développement de systèmes d'alerte précoce*» soit reflété dans le titre.
26. Les **Objectifs à long terme** ont été confirmés comme pertinent par la plupart des pays. Des changements spécifiques ont été recommandés, notamment, en faisant référence aux *communautés rurales* plutôt que les peuples ; et en changeant «réhabilitation» par «*restauration*» au para. 51. Il a également été suggéré d'améliorer la traduction à la ligne 495 de la version française. De même, il y a eu différentes suggestions pour les **Objectifs intermédiaires**, notamment, en introduisant un aspect sur la surveillance ; en ajoutant la documentation des ressources phytogénétiques à la ferme ; en soulignant le rôle des agriculteurs (pas seulement des scientifiques). Certains pays ont également proposé d'ajouter «*et le changement climatique*» au para. 52 - après «catastrophe naturelle» ; en remplaçant «collections *ex situ*» au para. 60 par «*matériel génétique*». Certains pays ont contesté la nécessité de qualifier les catastrophes de guerres, guerre civile, etc. et ont suggéré que la référence aux «*zones touchées par la catastrophe*» devrait suffire. Quelques pays ont proposé d'inclure, au para. 54 de la sous-section **Stratégie de politique**, le suivi et les systèmes d'alerte précoce, comme des mesures ou activités d'avant-catastrophe, pour améliorer la préparation. Par ailleurs, certains pays ont estimé que

l'alerte précoce peut être couverte par la capacité à répondre aux besoins et donc développer la capacité des communautés.

AP-4. Promouvoir la conservation in situ des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées et des plantes sauvages pour la production alimentaire

27. La consultation a fait observer que la durabilité de la conservation *in situ* est étroitement liée à des incitations (utilisation, socio-économiques, culturelles). De même, certains pays ont observé que l'intégration / les complémentarités entre *ex situ* et *in situ* ne sont pas pris en compte et donc il est nécessaire de veiller à ce que *ex situ* et *in situ* ne soient pas fait en parallèle, mais ensemble. La consultation a également noté que la *caractérisation* des ressources génétiques est un préalable à la mise en œuvre de la conservation et l'accent doit être mis sur cette activité. Il est nécessaire de savoir que le matériel est en cours de conservation, en particulier, à la ferme, comme il change avec les pratiques de gestion. Certains pays ont souligné l'importance de préciser le rôle de l'agriculteur dans toute la section, la valeur des banques de gènes communautaires a également été soulignée.
28. Des suggestions précises ont été faites dans le titre et les différentes sous-sections. Des modifications suggérées par certains pays pour le titre inclus en faisant référence aux «espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées» au lieu de «*sauvages espèces apparentées*»; en ajoutant «*et l'agriculture*» à la fin du titre après «*la production alimentaire*», qui devrait être reflété dans les sections suivantes. Toutefois, d'autres pays ont confirmé le titre de l'AP. Dans la version française, certains pays ont noté que le titre, quoique répétitif, est informatif.
29. Certains pays souhaitent des changements dans la formulation des **objectifs à long terme** mais il n'y a pas eu de consensus. Le changement suggéré inclus la suppression de «... dans les aires protégées et sur les terres d'autres etc. ...» donc la phrase devrait se terminer à «la production alimentaire», remplaçant «... promouvoir ...» à la ligne 662 de la version anglaise par «*assurer*» et, d'ajouter au para. 66, «*conservation in situ*». Les **objectifs intermédiaires** ont été confirmés comme toujours pertinents. Concerne la **Politique / stratégie**, certains pays ont noté qu'une politique de soutien aux espèces sauvages apparentées (ESA), doit être soulignée car elles ne bénéficient pas d'une attention suffisante. Il est également nécessaire d'intégrer à la ligne 634 (version anglaise) les enseignements tirés du projet pilote sur les ESA afin d'aider à la mise en œuvre (s'applique à tous les secteurs du domaine d'activité prioritaire n°4), car il y a eu des progrès, mais il faut faire davantage pour intégrer et diffuser largement les enseignements tirés. Certains pays sont allés plus loin, pour recommander de mettre en exergue l'importance des espèces sauvages pour les économies locales au para. 68. Ayant noté qu'il manquait la sous-section **Recherche /technologie** à cette AP, certains pays ont proposé la création d'une nouvelle sous-section en y ajoutant un paragraphe sur la recherche en domestication des plantes sauvages apparentées et des plantes sauvages utiles à l'alimentation et à l'agriculture. Les autres éléments de recherche proposés comprennent le stockage des

semences, le comportement reproductif, etc. Certains pays ont suggéré de modifier la sous-section sur la **Capacité** par addition de «*gérer et utiliser durablement*» au para. 73b.

Conservation *ex situ*

30. La consultation a examiné les quatre AP du groupe et a proposé de les modifier suivant trois options :

Option 1 : fusion de l'AP-5 et de l'AP-8 et changement du titre en : «*Maintien et développement des collections ex situ*».

Option 2 : fusion de l'AP-5 et de l'AP-6, en conservant le titre de l'AP-5.

Option 3 : conserver les APs existantes, mais en modifiant l'AP-8 pour couvrir uniquement la conservation *ex situ* des espèces à semences non-orthodoxes (récalcitrants et à multiplication végétative). Réorganisation des APs afin de refléter une séquence de gestion a été proposée (AP-7, AP-5, AP-8, AP-6).

31. Il a également été suggéré que les Objectifs à long terme et les objectifs intermédiaires soient réarrangés pour avoir un objectif général suivi par des objectifs spécifiques.

AP-5. Entretenir les collections *ex situ* existantes

32. Certains ont suggéré de modifier le titre : «Maintien et développement des collections *ex situ* ou Renforcement des collections *ex situ*». Développement a été jugée nécessaire à la lumière des questions nouvelles et émergentes comme le changement climatique.
33. Au regard des **Objectifs à long et moyen termes**, la Consultation a suggéré d'ajouter les aspects de soutien financier aux pays à travers le renforcement des capacités, au niveau du troisième objectif à long terme et ; le soutien pour le suivi de la santé et de la viabilité des collections comme un nouvel objectif à long terme. La formulation de l'objectif à long terme doit tenir compte des changements apportés dans le titre. Il a été suggéré d'utiliser l'objectif à long terme de l'AP-8, «Pour conserver les RPGAA de sorte qu'ils soient disponibles pour une utilisation» pour l'AP-5 fusionnée. La réorganisation des objectifs à long et moyen termes seront nécessaires. La reconnaissance et le développement du rôle des agriculteurs dans la conservation *ex situ*, de même que les avantages aux agriculteurs, doivent être considérés. Les Objectifs doivent également être mis à jour à la lumière de la création du GCDT et de l'entrée en vigueur du Traité international. L'importance du renforcement des capacités devrait être mise en évidence. Le développement de core collections et de collections de référence devrait être inclus.
34. Dans la sous-section **Évaluation**, une mise en garde doit être ajoutée, indiquant que l'augmentation du nombre de collections stockées ne garantit pas leur qualité. Il

convient donc de souligner que la perte de la diversité génétique se poursuit. Les efforts et les réalisations du GCDT devraient être reconnus. Il faudrait mentionner le rôle des jardins botaniques. Pour la sous-section **Politique/Stratégie**, il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur les collections nationales et sur l'importance de bien documenter les connaissances autochtones.

AP-6. Régénérer les entrées *ex situ* menacées

35. La Consultation a choisi de conserver le titre : Régénération des accessions *ex situ*, mais en ajoutant une explication pour «menacées».
36. L'**Objectif à long terme** devrait être plus large et remplacé par : Pour établir la *capacité* de régénération des accessions *ex situ*. Il a été souligné que la régénération doit être effectuée en temps opportun et de façon continue. La question de la santé du matériel génétique dans les collections *ex situ* devrait être intégrée. L'intention et le sens du 2^{ème} objectif intermédiaire n'était pas clair pour les participants. Pour l'**Évaluation**, il convient de mentionner que plus d'actions au niveau du programme national sont nécessaires.

AP-7. Soutenir la collecte planifiée et ciblée des RPGAA

37. La Consultation a suggéré que l'explication de «ciblée» est nécessaire et que «prévu» devrait être supprimé.
38. La Consultation a suggéré de rendre l'**objectif à long terme** plus inclusif en le mettant en conformité avec les expressions idiomatiques du Traité international - *Collecter les RPGAA et les informations associées en priorité sur les espèces menacées*. Les **objectifs intermédiaires** doivent comprendre un aspect de continuité et de comblement des lacunes - *Assurer une meilleure couverture de la diversité par la collecte de la diversité manquante au sein des collections, grâce à une collecte ciblée et prioritaire*. Pour la **Politique /Stratégie**, il est nécessaire de développer des «*lignes directrices des meilleures pratiques pour les collecteurs*» en remplacement du Code de conduite de la FAO, et là où la législation nationale régissant la collecte du matériel génétique est absente ou faible.

AP-8. Renforcer les activités de conservation *ex situ*

39. La Consultation a suggéré de modifier le titre en «Étendre la conservation *ex situ* des espèces à semences non-orthodoxes», reflétant le fait que cette AP traite principalement de la conservation des espèces à multiplication végétative et à semences récalcitrantes. Il a été proposé que l'**objectif à long terme** soit réécrit - *Développer des stratégies de gestion pour la conservation *ex situ* des espèces à multiplication végétative et à graines récalcitrantes*. Pour la **Recherche /Technologie**, la nécessité d'approfondir les recherches sur «la conservation des espèces à semences non-orthodoxes» devrait être mise en évidence.

Utilisation des Ressources Phytogénétiques

40. À plusieurs reprises, il a été noté que la version française du PAM n'avait pas la même interprétation que la version anglaise. La consultation a suggéré de faire référence à l'utilisation «durable» des ressources phytogénétiques dans la section. La consultation a souligné la nécessité d'élaborer dans le document sur le partage des avantages et l'intensification biologique à la lumière du changement climatique. La restauration a également été identifiée comme une activité importante qui devrait être mentionnée dans l'AP-3. Il y avait des inquiétudes pour savoir comment la mise en œuvre du PAM par les pays pourrait être rendue plus effective. La consultation a noté que la section sur l'utilisation tend à se concentrer davantage sur l'*ex situ* et rien n'a été dit au sujet des ressources *in situ*. Par conséquent, il a été suggéré de formuler une activité sur la promotion de l'utilisation des ressources génétiques provenant des collections *in situ*.
41. Certains pays ont proposé de fusionner les AP-12 et 14, tandis que d'autres ont suggéré de mettre l'AP-13 à la fin de la section de l'AP-14.

AP-9. Renforcer la caractérisation, l'évaluation et le nombre de collection de référence pour faciliter l'utilisation des ressources phytogénétiques

42. La consultation a fait observer que la notion de core collection n'a pas été bien comprise et que l'accent mis sur les numéros n'est pas exact. Il a donc été suggéré que l'AP soit reformulée comme suit : «Développer la caractérisation, l'évaluation et le *développement futur* de core collections pour faciliter l'utilisation».
43. La consultation a examiné la sous-section **Évaluation** et recommandé de mettre en évidence la nécessité d'améliorer l'accès aux données de caractérisation et d'évaluation pour un large éventail d'acteurs, et aussi, la nécessité d'élaborer des descripteurs pour la caractérisation du matériel génétique pour plus de cultures.
44. La consultation a convenu de maintenir les **objectifs à long terme** et les **objectifs intermédiaires** distincts. Toutefois, il a été souligné que les objectifs à long terme devraient être consolidés à l'intérieur d'une phrase large et les objectifs qui ne cadrent pas avec la phrase, devraient être inclus aux objectifs intermédiaires. Il a été suggéré de reformuler le para. 148, en supprimant le mot «**facilité**», de sorte que la phrase se lise comme suit : «Pour accroître et faciliter l'utilisation de ressources phytogénétiques conservées». La formulation de l'objectif intermédiaire au para. 150, n'est pas vue comme un objectif. Il a été suggéré qu'il devrait être réécrit ou être transféré à la sous-section politique et stratégie. Dans la version française, il a été noté que la première phrase du para. 152 est une répétition du para. 151 ; par conséquent, il devrait être supprimé. Dans la sous-section **Politique / stratégie**, on a observé que la collecte des données de base est indispensable à une évaluation significative, ainsi donc, des changements ont été suggérés au para. 153(a), en insérant les mots «*Établir des données de référence*», au début. Dans la sous-section **Capacité** au para. 155, on a soutenu que «*commencer étape-par-étape*, un programme cible de caractérisation

et d'évaluation des ressources génétiques prioritaires sélectionnées» n'est plus pertinent dans le contexte de la mise à jour du PAM, et donc, l'expression devrait être supprimée ou reformulée. Pour la **Recherche /technologie**, il a été suggéré d'ajouter «*l'amélioration des plantes*» à la fin du para. 160, pour mettre en évidence le lien entre l'évaluation des ressources génétiques et l'amélioration des plantes.

AP-10. Multiplier les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique

45. La consultation a fait observer que le soutien était nécessaire pour intensifier la valorisation et l'élargissement de l'assiette des efforts, donc a suggéré de modifier le texte de l'AP : « Soutien l'amélioration génétique et l'élargissement de l'assiette des efforts ». Un texte équivalent a été proposé en français : « *Intensifier et renforcer les activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique* ».
46. Quelques changements ont été suggérés dans la version française à des fins de clarté, y compris la reformulation de la ligne de 1967, pour éviter la redondance avec la ligne 2086 ; le remplacement du mot « instituts » par « *organismes* » dans la sous-section **Politique /stratégie** au para. 172 ; et par institutions dans la **Recherche /technologie** para. 174. Au paragraphe 175, **Coordination /administration**, la consultation a souligné la nécessité d'inclure le réseautage entre les sélectionneurs pour permettre à la communauté de partager les expériences et échanger des idées.

AP-11. Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production et à une plus grande diversité dans les plantes cultivées

47. La consultation suggère que dans cette activité, l'on mette en avant l'importance de l'amélioration des plantes pour les pays en développement, en particulier, pour l'Afrique. Le nouveau texte proposé se lit comme suit : « Promouvoir une agriculture durable grâce à la diversification de la production agricole, une plus grande diversité des cultures *et en amélioration des plantes* ». Il a été proposé de saisir l'amélioration génétique à la ligne 2086 dans la version anglaise, en modifiant la phrase comme suit : « Il y a un besoin urgent d'accroître *l'amélioration génétique* et les capacités en amélioration des plantes dans le monde entier afin d'être en mesure d'adapter l'agriculture pour répondre à la demande variée et en pleine expansion pour l'alimentation, et les produits non-alimentaires, sous des conditions climatiques très différentes de celles qui prévalent aujourd'hui ».
48. Les changements dans la version française incluaient le remplacement du mot « instituts » par « *organismes* » dans la sous-section **Politique /stratégie**, para. 183 ; la modification de la ligne 2248 comme suit : « *La nécessité de davantage sensibiliser les décideurs* ».

AP-12. Promouvoir la mise en valeur et la commercialisation des plantes cultivées et des espèces sous-utilisées

49. La consultation a exprimé la nécessité de mettre en évidence les espèces potentiellement utiles et négligées en raison de leur importance pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et a suggéré le titre de l'AP à lire comme suit : Promouvoir le développement et la commercialisation des espèces cultivées *potentiellement utile, négligées et sous-utilisées*.
50. Des changements ont été suggérés au para. 192, **Politique / stratégie** pour ajouter : *En plus d'encourager le partenariat public-privé et de mettre en place des législations visant à promouvoir le partage des avantages*. Au para. 193, on a fait valoir que la formation et le renforcement des capacités ne suffisent pas, par conséquent, il a été suggéré de reformuler le paragraphe comme suit : «La formation, le renforcement des capacités et *le renforcement des scientifiques ...* ».
51. Dans la sous-section **Recherche /Technologie**, para. 185, il a été suggéré de supprimer le mot «à la ferme» afin qu'il se lise : «Soutenir les efforts visant à identifier les activités utilisées pour la sélection des plantes, la recherche sur les plantes et les systèmes agricoles pour entretenir la diversité».

AP-13. Soutenir la production et la distribution de semences

52. La consultation a proposé de modifier le para. 197 de la sous-section **Évaluation**, en ajoutant à la fin « *y compris par le biais des banques de semences communautaires* ». Il a également été suggéré de reformuler le para. 204 de la sous-section **Capacité**, d'intégrer les nouvelles initiatives d'harmonisation des législations de semences à plusieurs niveaux sous-régional en Afrique. On doit lire : «Les gouvernements, sous réserve *des législations régionales harmonisées*, les lois nationales, règlements et politiques ... ».

AP-14. Rechercher de nouveaux marchés pour les variétés locales et les produits “à forte diversité”

53. La consultation a proposé d'inclure : «*Promouvoir l'industrie locale et de la transformation*» en tant qu'élément de l'**objectif à long terme**. Il a également été suggéré de remplacer le mot «primitif» par «*traditionnel*» au par. 209, ligne 2470, et dans la version française.

Renforcement des institutions et des capacités

54. La Consultation est convenue que le SoW-2 a été une bonne base pour la révision des APs et de ses sous-sections. La Consultation a également suggéré que toutes les APs vont être contextualisées à la lumière des nouveaux enjeux, tels que le changement climatique et le Traité international.

55. Comme pour le titre général du groupe des AP-15 à 20, il a été suggéré de changer : «Renforcement des institutions et des capacités» en «*Renforcer durablement les capacités institutionnelles et humaines*».

AP-15. Mettre en place des programmes nationaux efficaces

56. Le groupe a convenu que le titre devrait refléter la nécessité d'un soutien continu à la fois politique et financier des programmes nationaux axés sur la conservation et l'utilisation RPGAA (gestion des ressources phytogénétiques et l'amélioration des plantes). Une synthèse provisoire de ce qui pourrait se refléter dans le titre est : «*Mettre en place, développer et soutenir les programmes nationaux*».
57. Pour les **objectifs à long terme**, il a été suggéré d'ajouter «participer aux efforts mondiaux de conservation, *d'accès et d'utilisation*» (para. 223). Certains participants ont suggéré que le para. 224 soit reformulé et réorganisé avec des puces. Un autre objectif à long terme proposé était d'assurer une composante de renforcement des capacités au sein des programmes nationaux.
58. Avec la sous-section **Évaluation**, les insertions du SoW-2 ont été jugées pertinentes. Certains changements de formulation ont été proposés comme «les installations de stockage à long terme» pour devenir «les installations de conservation à long terme» au para. 219. Certains participants ont suggéré de supprimer les première et deuxième phrases. Les besoins du SoW-2 : «*De nombreux pays manquent encore de stratégies nationales et / ou de plans d'action pour la gestion de la diversité - ou s'ils en ont, ils ne les appliquent pas intégralement. Les domaines qui requièrent une attention particulière comprennent : l'établissement de priorités, le renforcement de la coopération nationale et internationale, la poursuite du développement des systèmes d'information et l'identification des lacunes dans la conservation des RPGAA, y compris les ESA*». Cela a été considéré d'intérêt particulier ainsi que la nécessité de renforcer les capacités pour le développement de stratégies et plans nationaux d'action pour la gestion de la biodiversité. Pour **Politique /Stratégie**, il y avait un accord général sur la nécessité de contextualiser la sous-section à la lumière du Traité international. L'impact de l'évolution des politiques en matière de conservation *ex situ* doit être évalué et les stratégies doivent être ajustées en conséquence. «*La nécessité de sensibiliser davantage les décideurs, les donateurs et le grand public de la valeur des RPGAA, et de l'importance de l'amélioration des plantes, pour relever les défis mondiaux*» (SoW-2 p.115 b.2) et, l'intégration des activités sur les ressources phytogénétiques dans le programme national de développement ont été soulignées. L'importance des incitations pour les agriculteurs qui conservent et mettent à disposition les variétés locales, a également été soulignée, ainsi que la nécessité d'encourager la conservation à la ferme, dans les programmes de développement agricole.
59. Les efforts nationaux doivent créer des synergies avec les partenaires régionaux et internationaux. La Consultation a également exprimé la nécessité d'élaborer et d'appliquer les lois et règlements pour la conservation et l'utilisation des RPGAA. La

composante, **Renforcement des capacités**, au titre des programmes nationaux, devrait envisager un développement adéquat des infrastructures et du personnel, en particulier, sur les nouveaux développements technologiques (outils moléculaires, SIG, etc.), ainsi que pour les agriculteurs, en particulier sur la sélection végétale participative. L'APA devrait être souligné dans les programmes nationaux en conformité avec les dispositions du Traité international. Le renforcement des systèmes informels de semences, y compris la certification et les banques de gènes communautaires, devrait également être pris en compte dans la stratégie des programmes nationaux. Le passage du SoW-2 «*Il est nécessaire de renforcer la capacité des agriculteurs, des communautés autochtones et locales et de leurs organisations, ainsi que les agents de vulgarisation et d'autres intervenants, à gérer durablement la biodiversité agricole*» (SoW-2 p.43 b.2) a été souligné. Les outils de communication devraient être largement utilisés dans ce contexte.

AP-16. Promouvoir la création de réseaux sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

60. La consultation a proposé, soit de conserver le titre tel quel, soit d'ajouter les mots «*et le renforcement*» après le mot «promotion».
61. Pour les **Objectifs**, il a été proposé d'ajouter une référence à «*ex situ*» au para. 243 de du PAM ou de supprimer le premier «*in situ*»¹. Certains ont suggéré d'examiner la délocalisation de certains objectifs à long terme vers les objectifs intermédiaires (para. 245 et 246 du PAM). La promotion de la participation des agriculteurs dans les réseaux, en particulier les femmes, ainsi que le renforcement des partenariats publics et privés doit être soulignée.
62. Pour **Évaluation**, le renvoi aux questions de langue dans la coordination et la mise en œuvre des activités du réseau a été fait. Pour **Politique /Stratégie**, les lacunes et les besoins du SoW-2 puces 3², 5³ et 6⁴ (p.87) ont été mis en évidence. Se référant à «la nécessité de renforcer la collaboration et la coordination, aux niveaux national et international, en particulier, entre l'agriculture et de l'environnement» (lacunes et besoins du SoW-2 p.44 b.4), l'interdisciplinarité impliquant des acteurs autres que ceux de l'agriculture et de l'environnement a été soulignée. En outre, on s'est inquiété

¹ La traduction française devrait correspondre à la version anglaise et l'utilisation du mot «et» au lieu de "ou".

² «Bien qu'il existe encore des niveaux élevés de duplication au niveau mondial, pour un certain nombre de cultures, notamment les grandes cultures, une grande partie de cela est involontaire et de nombreuses cultures et d'importantes collections restent insuffisamment sécurisées par duplication. La situation est plus grave pour les espèces à multiplication végétative et les espèces à graines récalcitrantes».

³ «Étant donné que les échanges de matériel génétique au niveau internationale est une des principales motivations pour de nombreux réseaux, une attention supplémentaire est nécessaire, tant pour promouvoir l'application effective du TIRPGAA, en particulier, de son système multilatéral d'accès et de partage des avantages, que pour élaborer des arrangements pour les autres cultures qui ne sont actuellement pas inclus dans le système multilatéral, mais qui sont dans le champ d'application du TIRPGAA».

⁴ «Pour mieux servir la gestion des collections et encourager une utilisation accrue du matériel génétique, la documentation, la caractérisation et l'évaluation doivent tous être renforcées et harmonisées et les données doivent être rendues plus accessibles. Une plus grande standardisation des données et des systèmes de gestion de l'information est nécessaire ».

de la nécessité d'un financement durable. Pour la **Capacité**, les questions liées à la coopération entre réseaux et aux technologies de l'information ont été soulevées. Pour **Recherche /Technologie**, la Consultation a exprimé l'idée que les réseaux ne sont pas seulement un véhicule pour la mise en œuvre de recherche en collaboration, mais aussi pour renforcer les synergies et en fournissant des avantages comparatifs. Pour la **Coordination /Administration**, la nécessité d'associer les ONGs a été exprimée.

AP-17. Mettre en place des systèmes d'information intégrés sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

63. Le titre de l'AP-17 a été jugé valable par certains des participants, certains autres ont suggéré d'intégrer les concepts de maintenance, du renforcement et de la promotion de l'utilisation des systèmes d'information.
64. Pour les **objectifs à long terme**, la Consultation a décidé de mettre l'accent sur la nécessité de réviser périodiquement les informations et les bases de données sur une base régulière et à promouvoir l'application des normes pour l'interopérabilité et l'échange entre les systèmes. Pour les **objectifs intermédiaires**, il a été suggéré d'ajouter «*assembler et périodiquement mettre à jour*» (para. 263). Pour l'**Évaluation**, les questions d'accessibilité à l'information ainsi que celles des capacités ont été soulevées. Dans **Politique /Stratégie**, para. 269, la référence au Traité international a été proposée comme ajout. Il a également été suggéré de mettre en évidence la nécessité pour les PFN de s'engager à conserver les données utiles, efficaces et conviviales, le cas échéant, en synergie avec les efforts régionaux et mondiaux. Des besoins identifiés dans le rapport : «*Il est nécessaire de prendre des mesures, normes, indicateurs et données de base plus précises et plus fiables, pour la durabilité et la sécurité alimentaire, qui permettront un meilleur suivi et évaluation des progrès accomplis dans ces domaines. Des besoins particuliers, concernant les normes et les indicateurs qui permettront le suivi du rôle spécifique joué par les RPGAA*» (SoW-2 p.200 B.7), ont été soulignés. Pour ce qui concerne la **Capacité**, le manque d'infrastructures et les besoins de formation et de promotion de l'application des normes pour l'interopérabilité et l'échange entre les systèmes, ont été soulignées. La Consultation a convenu de la nécessité de reformuler le para. 270 pour préciser les installations visées, ainsi que le para. 274 pour souligner le manque de ressources humaines. Pour la **Recherche /Technologie**, la Consultation a suggéré des changements de formulation à la puce c) «*Fournir les moyens nécessaires*» pour remplacer «*Développer des moyens [...]*».

AP-18. Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte rapide concernant les pertes de ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

65. Le titre de l'AP-18 a été jugé valable par la majorité des participants, certains autres ont suggéré d'ajouter les mots «*et/ou l'amélioration*» après «*développement*» et le mot «*adaptés*» avant «*systèmes de surveillance et d'alerte précoce*».

66. Dans les **Objectifs**, la Consultation a proposé quelques modifications au libellé au para. 281 «*Contribuer à minimiser*» et au para. 282, remplacer les mots «De déterminer» par «*D'identifier*», et d'ajouter dans la dernière phrase «D'établir des mécanismes de surveillance pour s'assurer que l'information est transférée en temps opportun [...] ». La nécessité de procéder à des évaluations d'impact et la nécessité de développer des outils et des critères de surveillance de la perte génétique ont été tous deux mis en exergue.
67. La Consultation est convenue que la sous-section **Évaluation** devrait être contextualisée à la lumière de nouveaux enjeux tels que le changement climatique, la réduction des écosystèmes, l'industrialisation, etc. Certains participants ont suggéré quelques changements au para. 280, notamment, supprimer la première phrase «Divers facteurs, les phénomènes naturels et les résultats du comportement humain, notamment l'expansion urbaine, la modernisation agricole, les conflits civils et la guerre, peut mettre les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans une situation à risque» ou de préciser les phénomènes naturels visés. Les changements suivants dans le SoW-2 : «*Il est évident que plus d'attention est désormais accordée à l'accroissement des niveaux de diversité génétique au sein des systèmes de production comme moyen de réduire les risques, en particulier, à la lumière des effets prédits sur le changement climatique*» (SoW-2 p.43 b.10) et «*Au cours de la décennie passée, Il y a eu une augmentation substantielle de la sensibilisation sur l'ampleur et la nature des menaces causées par le changement climatique et, sur l'importance et le potentiel des RPGAA à aider l'agriculture à rester productif sous les nouvelles conditions, à travers des efforts de création de nouvelles variétés végétales adaptées*» (SoW-2 p.115 b.8), ont été soulignées. La Consultation a proposé de contextualiser la sous-section **Politique /stratégie** à la lumière des nouveaux défis, y compris le Traité international. Il a également été suggéré de reformuler le para. 284 et le texte du SoW-2 «*Il est nécessaire de promouvoir des définitions standard et des moyens d'évaluer la vulnérabilité génétique et l'érosion génétique, et de s'entendre sur plus d'indicateurs et de meilleure qualité, y compris des «indicateurs de niveau supérieur», pour l'érosion génétique et la vulnérabilité génétique, qui nécessitent un développement et une application supplémentaires, pour être en mesure d'établir des référentiels aux niveaux national, régional et international, pour le suivi de la diversité et son évolution*» (SoW-2 p.20 b.5) met l'accent sur la nécessité d'une évaluation de l'impact direct. La nécessité de relier les systèmes d'alerte précoce avec les informations générées par les systèmes semenciers locaux et les banques de gènes communautaires ; la nécessité de promouvoir des définitions normalisées et des moyens d'évaluer la vulnérabilité génétique et l'érosion génétique, ainsi que de s'entendre sur des indicateurs plus nombreux et meilleurs, et la nécessité d'impliquer les communautés locales dans les efforts visant à renforcer les capacités des agriculteurs pour l'évaluation de l'érosion génétique ont été mis en évidence. Pour la **Capacité**, la nécessité d'un soutien technique et financier pour le renforcement des capacités à élaborer des indicateurs a été soulignée ainsi que le rôle des

communautés locales dans le renforcement des capacités des agriculteurs pour l'évaluation de l'érosion génétique. *«La nécessité de sensibiliser davantage les décideurs, les donateurs et le grand public sur la valeur des RPGAA et l'importance de l'amélioration des plantes, pour relever les défis mondiaux»* (SoW-2 p.115 b.2) a été soulignée. La question de la traduction française a également été soulevée pour le para. 285⁵. Il a été suggéré d'ajouter la question de la définition de normes pour **Recherche /Technologie**.

AP-19. Étendre et améliorer l'éducation et la formation

68. La majorité des participants a validé le titre de l'AP-19, comme tel. Certains participants ont suggéré d'ajouter les mots « [...] et la formation *en RPGAA* » ; une minorité a également proposé de supprimer les mots « Développer et ».
69. Pour les **objectifs à long terme**, il a été suggéré de reformuler le para. 295 et, en particulier, de supprimer le terme « fonctions » et le remplacer par « *activités de collecte* », de mettre en évidence la nécessité d'encourager toutes les institutions d'éducation à introduire, dans leurs programmes de formation, des cours sur les RPGAA. Sur les **objectifs intermédiaires**, il a été proposé de supprimer le para. 298. Certains changements de formulation ont été suggérés au para. 296 en supprimant le mot « avancé » et en ajoutant les mots « ... dans les pays développés et les pays en développement *pour toutes les parties prenantes sur les RPGAA* ». Il a également été proposé d'ajouter au para. 297 « ... les sujets identifiés comme prioritaires *au niveau national et régional* » et de mettre en évidence la nécessité de programmes de deuxième et de troisième cycles sur les RPGAA au para. 299.
70. La Consultation a convenu que la sous-section **Évaluation** devrait être réduite, et que le changement du SoW-2, *«Dans l'ensemble la capacité mondiale en amélioration des plantes n'a pas changé de manière significative, une légère augmentation du nombre de sélectionneurs a été notée dans certains programmes nationaux et une baisse dans d'autres»* (SoW-2 p.114 b.1), devrait être modifié pour refléter le fait que la capacité de sélection végétale a diminué en Afrique. Il a également été suggéré de mettre l'accent sur les questions phytosanitaires, ainsi que le manque de compréhension des accords et traités internationaux. Pour **Politique /Stratégie**, dans le SoW-2 Lacunes et besoins *«Il est nécessaire d'évaluer les capacités en ressources humaines et les besoins dans les divers aspects de la conservation et de l'utilisation des RPGAA, et de les utiliser comme base pour la rédaction des stratégies nationales (et finalement, régionales et mondiale) pour l'éducation et la formation»* (SoW-2 p.137 b.5) a été souligné. Il a également été suggéré de reformuler dans le SoW-2 Lacunes et besoins, *«Des efforts accrus sont nécessaires pour comprendre les concepts de la biologie de la conservation, en particulier, en ce qui concerne la biodiversité agricole, dans les programmes des sciences biologiques à tous les niveaux»* (SoW-2 p.137 b.8) pour tenir compte des besoins pour les programmes de deuxième et de troisième cycles sur les RPGAA. Pour la **Capacité**, le besoin de

⁵ «méthodes de rassemblement» devrait être remplacé par «méthodes de collecte».

formation en physiologie végétale, taxonomie, etc., et de promotion de la compréhension des accords et traités internationaux ont été soulignés, ainsi que la nécessité de programmes de mentorat en RPGAA. La Consultation a convenu que la sous-section **Recherche /Technologie**, devrait être améliorée afin de mettre en évidence la nécessité d'impliquer les étudiants dans les activités de terrain, notamment la collecte des RPGAA. Pour **Coordination /Administration**, il a été proposé d'ajouter les mots «En outre, des programmes avancés devraient être élaborés en coopération avec des consortiums universitaires régionaux ou des associations, à la lumière de l'évaluation des besoins nationaux».

AP-20. Sensibiliser le public à l'utilité de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

71. La Consultation a convenu que toutes les sous-sections de l'AP-20 soient contextualisées à la lumière des nouveaux défis, y compris le changement climatique, les nouvelles habitudes alimentaires, les marchés de niche, le VIH-SIDA, etc. La consultation a proposé soit de conserver le titre tel qu'il est ou d'ajouter les mots «*et le plaidoyer*» après «la promotion de la sensibilisation du public» ou bien «*L'éducation et*» avant «La promotion».
72. Au para. 314 des **Objectifs à long terme**⁶, il a été suggéré les modifications suivantes : «D'intégrer pleinement *l'éducation*, la sensibilisation du public, *la sensibilisation et l'appropriation* à tous les niveaux local, national, régional et international des activités du programme, *sur l'importance ou la valeur des RPGAA* ». Au para. 315 des **Objectifs intermédiaires**, il a également été suggéré les modifications suivantes : «De soutenir *et renforcer*, en particulier, dans les pays en développement, les mécanismes coordonnés de sensibilisation du public *et de plaidoyer* à tous les niveaux». Certains participants estiment que des objectifs intermédiaires supplémentaires pourraient être ajoutés qui conduiraient à l'objectif à long terme.
73. Pour l'**Évaluation**, la Consultation a convenu que les changements rapportés par le SoW-2 p.17 b.2⁷ et 3⁸ ; p.43 b.10⁹, p.86 b.4¹⁰ et 5¹¹, et les lacunes et les besoins p.17

⁶ Les «objectifs finaux» devraient être corrigés pour devenir «objectifs à long terme».

⁷ La compréhension scientifique de la gestion à l'exploitation de la diversité génétique a augmenté, et cette approche de la conservation et l'utilisation des RPGAA est devenue de plus en plus intégrées dans les programmes nationaux.

⁸ L'intérêt et l'amélioration de la prise de conscience de l'importance de la conservation ex situ et in situ des ESA, et leur utilisation en amélioration des plantes ont considérablement augmenté.

⁹ Il est prouvé que plus d'attention est désormais accordée à l'accroissement des niveaux de diversité génétique au sein des systèmes de production comme moyen de réduire les risques, en particulier, à la lumière des effets prédits avec le changement climatique.

¹⁰ L'intérêt pour la collecte et le maintien de collections des ESA s'accroît à mesure que l'utilisation des terres change les systèmes ; les préoccupations concernant les effets des changements climatiques s'accroissent et les techniques pour l'utilisation du matériel sont devenues plus puissantes et plus facilement disponibles.

¹¹ L'intérêt est aussi de plus en plus négligés et les cultures sous-utilisées en reconnaissance de leur potentiel pour produire des produits de niche à haute valeur et que les cultures nouvelles pour les conditions nouvel environnement qui devraient résulter du changement climatique.

b.2¹² devraient être transférés dans des domaines d'activités prioritaires plus pertinentes. Dans **Politique /Stratégie**, la Consultation a convenu de souligner la nécessité d'encourager les entreprises multinationales qui utilisent les ressources génétiques de participer à des activités de sensibilisation du public. La valorisation de la diversité locale et la nécessité de développer et d'institutionnaliser des outils et des stratégies pour la diffusion d'informations sur les RPGAA ont également été soulignées. Au para. 317, il a été proposé d'ajouter les mots «Les stratégies nationales devraient définir, des objectifs et des stratégies de sensibilisation du public, les publics cibles, les partenaires et les outils de sensibilisation du public, *mais aussi, favoriser le développement de partenariats public-privé*». Il a également été suggéré de déplacer le para. 318 à la sous-section Capacité et de changer «Une prise en considération adéquate devrait être donnée à la production de documents de sensibilisation du public [...] » pour «*renforcer la capacité de production de documents de sensibilisation du public*». Pour la **Capacité**, lacunes et besoins du SoW-2 : «*Dans l'effort de mobilisation des ressources additionnelles pour la conservation ex situ, des efforts accrus sont nécessaires afin de sensibiliser les décideurs et le grand public, sur l'importance des ressources phylogénétiques et la nécessité de les sauvegarder*» (SoW-2 p.87 b.9) il a été suggéré de le reformuler en ajoutant une référence à l'utilisation des RPGAA. Au para. 305, Il a été proposé de mentionner les questions phytosanitaires. La nécessité de renforcer les ressources humaines, notamment, par le biais des médias, et de former des formateurs sur l'évaluation des valeurs sociale, culturelle, économique des RPGAA ont également été soulignées. Pour **Recherche /Technologie**, au niveau des lacunes et besoins du SoW-2 p.44 b.10, il a été proposé de les relocaliser à la section Conservation et mise en valeur *in situ*. La Consultation a également convenu de mettre l'accent sur le besoin d'information sur les valeurs sociale, culturelle et économique des RPGAA. Pour ce qui concerne la **Coordination /Administration**, il a été suggéré de mettre l'accent sur la nécessité de partenariats avec des entreprises internationales utilisant les ressources génétiques et pour une collaboration plus étroite entre la FAO et l'OMS.

Mise en œuvre et financement du Plan d'action mondial

74. La consultation a suggéré de réviser la section sur la mise en œuvre et le financement pour y inclure de nouvelles institutions et mécanismes tels que le Global Crop Diversity Trust, le Fonds de partage des avantages du Traité international et l'allocation des ressources sur les changements climatiques ; obliger les pays à prendre des engagements pour soutenir les programmes nationaux, et établir un fonds de dotation à l'adresse des ressources qui ne sont pas couverts par la Fiducie et le Fonds de partage des avantages.

¹² Une meilleure compréhension et soutien, de la gestion par les agriculteurs de la diversité est encore nécessaire, en dépit de progrès significatifs dans ce domaine. Il existe des possibilités pour améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales, un élément essentiel de ces efforts.

Agenda

Jour 1 – Mercredi 2 Juin 2010

8.00 - 9.00	Enregistrement	
9.00 - 9.45	Welcome ceremony FAO KARI FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture International Treaty on PGRFA Bioversity International	Stefano Diulgheroff, FAO AGP Castro Camarada, Representative in Kenya Zachary Muthamia Dan Leskien Kent Nnadozie Jojo Baidu-Forson
9.45 - 10.00	Introduction des participants	Participants
10.00 - 10.10	Agenda et Objectifs	Barbara Pick, FAO
10.10 - 10.30	Processus de révision	Stefano Diulgheroff
10.30 - 10.50	Coffee break / Pause café	
10.50 - 11.30	Changements dans la conservation et l'utilisation: Défis pour le nouveau Plan d'action mondial	Stefano Diulgheroff
11.30 - 12.00	Regional Summary	Dan Kiambi, ICRISAT
12.00 - 12.20	Dynamique de la discussion en groupe de travail	Stefano Diulgheroff
12.20 - 13.50	Lunch / Déjeuner	
13.50 - 15.30	Working Group session 1	
15.30 - 15.50	Coffee break / Pause-café	
15.50 - 17.30	Working Group session 2	
17.30 - 19.10	Working Group session 3	

Jour 2 – Jeudi 3 Juin 2010

8.30 - 10.10	Working Group session 4	
10.10 - 10.30	Coffee break / Pause café	
10.30 - 12.10	Working Group session 5	
12.10 - 14.00	Lunch / Déjeuner	
14.00 - 14.30	Conclusion Sec.I (GPA introductory parts)	Wilson Marandu, Bioversity
14.30 - 15.00	Wrap up Sec.II (<i>in situ</i> and on farm)	Julia Ndungu-Skilton, Bioversity
15.00 - 15.30	Wrap up Sec.III (<i>ex situ</i>)	Herta Kolberg, Bioversity
15.30 - 16.00	Wrap up Sec.IV (use)	Robert Guei, FAO
16.00 - 16.30	Coffee break / Pause café	
16.30 - 17.00	Wrap up Sec.V (institutions and capacity building)	Barbara Pick
17.00 - 17.30	Closure / Clôture	S. Diulgheroff; Cheikh Alassane Fall, Representative of Africa in the Bureau of the FAO Commission on Genetic Resources; K. Nnadozie; Jojo Baidu-Forson

En jaune : sessions plénières

En vert : sessions Groupe de travail

APPENDIX B
ANNEXE B

List of Participants
Liste des Participants

Regional Consultation for Africa: Update of Global Plan of Action on the Conservation and Sustainable Use of PGRFA, Nairobi, Kenya, 2-3 June 2010
Consultation régionale pour l'Afrique: Mise à jour du Plan d'action mondial sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA, Nairobi, Kenya, 2-3 Juin 2010

Name	Institute	Position	Address	Country	Tel/Fax	Email
Djima ALY	INRAB	Point Focal Nationale der RPG	BP: 03, Attogon	Benin	+229-21048071; +229-21067763	aldjim5@yahoo.fr
Mary Kneen MOLEFE	Agricultural Research-Botswana	Curator	PIBAG: 003, Gaborone	Botswana	+267-3668100; +267-71912472	mkmolefe@gov.bw
Didier BALMA	Maître de Recherche à l'INERA, Sélectionneur des plantes	Directeur de la Recherche Scientifique	BP: 476, Ouagadougou 01	Burkina Faso	+226-50308269; +226-70247360	dbal@fasonet.bf ; balma_didier@yahoo.fr
Eliakim SAKAYOYA	Plant Protection Department	Director	PO Box: 114, Gitega	Burundi	+257-22402036; +257-79976214	sakayoyaaliakim@yahoo.fr ; dpvbd@yahoo.fr
Joseph KENGUE	Institute Of Agricultural Research for Development (IRAD)	Researcher (GPA National Focal Point)	B.P. 02067, Yaoundé	Cameroon	+237-99741282	jkengue2002@yahoo.fr
Albert Pierre BEMBE	DGRST/CERAG	Chercheur	52 Av. Lenine Poto Poto II, BP: 2499, 242, Brazzaville	Congo	+242-6639592	abembel@yahoo.fr
Akamou FATAYE	Ministère de l'Agriculture	Sous-Directeur de la défense de cultures	07 BP: 25, Abidjan 07, Koumassi	Cote d'Ivoire	+225-20228479; +225-7471448	akamoufataye@yahoo.fr ; afataye@avisoci
Amanuel MAHDERE	National Agricultural Research Institute	Head, National PGR programme,	NARI, P O Box 4627, Asmara, Eritrea	Eritrea	+291-18600046; +291-1164986; +291-7180770	amanuelmaz@yahoo.com ; amanuelm@moa.gov.er
Alganesh TESEMA	Institute of Biodiversity, Conservation and Research	Head, Crop Genetic Resources	P O Box: 30726, Addis Ababa	Ethiopia	+251-9116613722; +251-6627730,	adishihu@yahoo.com ; dg-ibc@ethionet.et
Lamin M.S. JOBE	National Agricultural Research Institute (NBRI)	Director of Research	Brikama, PMB: 526, Sere Kunda, Banjul	Gambia, The	+220-4484926; +220-9935283; +220-6935283	Lamin2005@yahoo.com
Dickson GAMEDOAGBAO	CSIR-Plant Genetic Research Institute	Snr Scientific Secretary	CSIR-PGRRI, Box 7, Bunso	Ghana	+233-289525113; +233-243169612	gamed@yahoo.com ; gamdickson@gmail.com
Mamadou Billo BARRY	Institut de Recherche Agronomique de Guinée	Directeur Scientifique	1523, Conakry	Guinea	+224-64461993; +224-60480561	billobarry@hotmail.com ; billobarry@viag-guinee.org
Quintino BANCESSI	Institute National de la Recherche Agricole	Chercheur et Directeur R.H. Formation	Granja Pessube; Bissau, 505-Bissau	Guinée-Bissau	+245-6610846; +245-5954528	qbancesi@hotmail.com ; impabis.pesquisa@yahoo.fr
Zachary K. MUTHAMIA	National Gene Bank of Kenya, Agricultural Research Institute	Officer in charge of Genebank	KARI PO Box: 30148 00200 - Nairobi	Kenya	+254-20-2025539; +254-20-2519701; +254-722352305	ngbk@wananchi.com ; zkmathamia@yahoo.com

Name	Institute	Position	Address	Country	Tel/Fax	Email
Michelle ANDRIAMAHAZO	Ministry of Agriculture	NFP of PGRGA and ITPGRFA	PO Box 101, Antananarivo-101	Madagascar	+261-2235569; 340561031; 331425766	samiandri@yahoo.fr ; michelle.andriamahazo@gmail.com
Lawrent L.M. PUNGULANI	Malawi Plant Genetic Resources Centre	Curator	P.O. Box 158, Lilongwe	Malawi	+265-1707219; +265-888386849	genebank@malawi.ne ; lawrentp@yahoo.co.uk ; skype: lawrent.pungulani
Amadou SIDIBE	Institut l'Economic Rurale (IER)	Head of Genetic Resource Unit	Avenue Mohamed V, P 258, Bamako	Mali	+223-20222606; +223-76048604; 66768757	amadousidibest@yahoo.fr
Yacoob MUNGROO	Ministry of Ago Industry & Food Security	Scientific Officer	Horticulture Division (PGR Unit)	Mauritius	+230-4645517; +230-2421435; 7168815	yamungroo@mail.gov.mu ; fayamung@intnet.mu
Gillian MAGGS-KOLLING	Ministry of Agriculture, Water and Forestry (MAWF)	Deputy Director, Forest Research	Private Bag 13184 Government Office Park, Luther Str., Windhoek	Namibia	+264-612087327; +264-813323576	gillianm@mawf.gov.na ; gillmagkoll@gmail.com
Baina DAN-JIMO	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger	NPF for PGRFA	INRAN BP 60, Kollo	Niger	+227-96994293	Inran@intnet.ne ; bdj0709@yahoo.fr
Sunday E. ALADELE	National Centre for Genetic Resources and Biotech.	Assistant Director (Research and Development)	PMB 5382, Moor Plantation, 200262, Ibadan	Nigeria	+234-8074600321; +234-8038074937	sundayaladele@yahoo.com ; sun_dora03@yahoo.com
Jean-Benoit MBOROHOU	Ministère de l'Agriculture	Expert Point Focal National	Avenue du l'ude Independance, BP 86, Bangui	République Centrafricaine		Jbmborahoul@yahoo.fr ; Ecaphytogenetique@yahoo.fr
R. Jean GAPUSI	Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR)	Head of Station, IT NFP	ISAR Ruhande, Hoye 617, Butare	Rwanda	+250-252530308; +250-788531388	gapusirj@yahoo.fr ; gapusidoc@yahoo.fr
Cheikh Alassane FALL	Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA)	Expert en politique sur les Semences et Ressources génétiques	2, route des Hydrocarbures P.O box: 3120, Bel'Air Postal code: 18523 - Dakar	Senegal	+221-776191966 +221-765972880	faryfa@hotmail.com
Ms. Mermedah MOUSTACHE	Ministry of Natural Resources, Environment & Transport	Policy Analyst	Box 166 Independence House - Independence Avenue, Victoria	Seychelles	+248-676400; 378252; +248-378428	mermedah@enrt.gov.sc ; mermaidmoustache@hotmail.com
Alfred DIXON	Sierra Leone Agricultural Research Institute	Director General	PMB 1313, Tower Hill	Sierra Leone	+232-76705108	ADixon.SLARI@gmail.com ; A.Dixon@cgiar.org
Elizabeth MAEDA	Ministry of Agriculture and Food Security	Principal Agriculture Research Officer	Department of Research and Development, P.O. Box 2066, Dar es Salaam	Tanzania, United Republic of	+255-222865312; +255-755019991	betty.maeda@gmail.com ; elizabeth_maeda@hotmail.com
Mahamat Abdelkerim AHMADAYE	Ministry of Agriculture IIRAD	Point Focal	5400 N'Djamena	Tchad	+235-2510101; +235-66359585	mdou.hama@yahoo.fr
Hadyatou DANTSEY-BARRY	ITRA-TOGO	PFN-RPGAA	BP1163 Lome, Cacaveli, Lome	Togo	+228-2310474; +228-9166189	hadyabarry@yahoo.fr ; itra@cafe.tg
John MULUMBA-WASSWA	NARO	Curator	PO Box 40, Entebbe	Uganda	+256-414320638; +256-782671698	curator@infocom.co.ug v; jwmulumba@yahoo.com
Dickson NG'UNI	Zambia Agric. Research Institute	Senior Agric. Research Officer, Curator	Mt. Makulu Research Centre, Private Bag 7, off Kafue Road, 10101, Chilanga, Lusaka	Zambia	+260-211278380; +260-955909260	dickson.nguni@gmail.com ; mtmakulu@zamnet.zm
Kudzai KUSENA	Genetic Resource & Biotechnology Institute	Genebank Curator	Department of Research & Specialist Services, 5 th Street Extension, PO Box CY550 Causeway, Harare	Zimbabwe	+263-4702591; +263-913041186; +263-712630037	kudzai kusena@yahoo.com ; kkusena@ngbz.org.zw ; skype: kuku00011

Name	Institute	Position	Address	Country	Tel/Fax	Email
Paul MUNYENYEMBE	SPGRC	Head	Private Bag CH6, Lusaka	Zambia	+260-211233391; +260-978774681	pmunyenembe@spgrc.org.zm ; spgrc@zamnet.zm
Dominique DUMET	IITA	Head, Genetic Resources Center	Oyo Road, PMB 5320, Ibadan	Nigeria	+234-22412626	d.dumet@cgiar.org ; skype: sangomad
Abebe DEMISSIE	Eastern Africa Plant Genetic Resources Network (ASARECA/EAPGREN)	Regional Coordinator	P.O. Box 765, Entebbe	Uganda	+256-414322131; +256-414320212; +256-772985558	a.demissie@asareca.org
Wilson MARANDU	Bioversity International	Scientist	C/o AVRDC-RCA, P.O. Box 10 Duluti, Arusha	Tanzania	+255-272553051; +255-754593598	Wilson.marandu@worldveg.org ; Wilson.marandu@gmail.com ; skype: wmarandu
Herta KOLBERG		Consultant	c/o NBRI, p/bag 13184/8 Orban St., Windhoek	Namibia	+264-612029111	hertak@nbri.org.na ; boscia@mweb.com.na
Julia NDUNGU-SKILTON		Consultant	PO Box 577, Village Market, 00621, Nairobi	Kenya	+254-733634103	jnskilton@gmail.com ; Skype: julia skilton
Dionysious KIAMBI	ICRISAT/ABCIC	Consultant	PO Box 17225 -00100, Nairobi	Kenya	+254-204223478; +254-722926086	dkiambi@abcic.org skype: dan.kiambi
Henry KAMAU	Bioversity International,	Scientist	P.O. Box 30677 – 00100 - Nairobi	Kenya	+254-207224510; +254-207224501	H.Kamau@CGIAR.ORG
Doris MWANZIA	Bioversity International	Programme Assistant	P.O Box 30677, 00100 Nairobi	Kenya	+254-20722 4517; 20722 4501; +254-733621924	d.lewa@cgiar.org
Joseph J. BAIDU-FORSON	Bioversity International	Regional Director, SSA	P.O Box 30677, 00100 Nairobi	Kenya	+254-20722 4507; +254-20722 4508;	j.baidu-forson@cgiar.org
Robert GUEI	FAO	Agricultural Officer	Via delle Terme di Caracalla, ; I-00153 Roma	Italy	+390-657054920; +393-462453380	Gouantoueu.GUEI@FAO.org
Barbara PICK	FAO	Consultant	Via Gallia 86, 00183, Rome	Italy		Barbara.pick@fao.org
Dan LESKIEN	FAO	Senior Liaison Officer	Via delle Terme di Caracalla, I-00153 Roma	Italy	+390-657054666; +390-657053057; +393-45490823	Dan.Leskien@fao.org
Stefano DIULGHEROFF	FAO	Agricultural Officer	Via delle Terme di Caracalla, I-00153 Roma	Italy	+390-657055544	